



L'éditorial

Nous voici en 2015, une nouvelle année commence. Notre équipe municipale est maintenant en place depuis neuf mois, de nombreux dossiers ont été mis en chantier comme nous nous y étions engagés.

Jour après jour, notre travail collectif commence à porter ses fruits. Assemblée communale, commissions ouvertes à la population, conseil municipal, site internet, bulletin municipal : nous essayons de redonner du pouvoir aux Tarnacois en communiquant toutes les informations et en permettant à chacun de donner son avis.

Il reste certes beaucoup à faire, mais le soutien, les encouragements et les témoignages qui nous sont adressés donnent à notre équipe l'énergie pour continuer à travailler dans ce sens pour notre commune.

En cette année 2015, j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui vivent seules, ce qui reste une de nos préoccupations constantes.

Je voulais vous remercier toutes et tous, au nom de toute la municipalité, pour votre engagement et vous souhaiter une très bonne année 2015 et particulièrement santé, réussite et bonheur.

Marie-Rose Bourneil

Noël des aînés

Un dimanche festif pour nos anciens

Dimanche 21 décembre, la municipalité de Tarnac avait convié les aînés de la commune à partager un repas de Noël. Salle et tables joliment décorées, menu de Noël de très grande qualité : tout était en place pour réussir ce premier repas des aînés !

Jean Plazanet, ancien Maire et son ami Clément Bezaud étaient avec nous par la pensée. Pour des raisons de santé et malgré leurs regrets, ils n'avaient pu nous rejoindre. C'est sur grand écran qu'on a pu assister à une interprétation de « l'étoile des troubadours » que nos deux compères avaient enregistré la veille.



Claude et Laurent ont pris leur accordéon : cette touche musicale qui fut très appréciée a même entraîné quelques couples sur la piste. Entre chaque plat, des films d'archives ont remémoré avec émotion des souvenirs du passé tarnacois. Chaque convive est reparti avec une photo de cette belle réunion festive où bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Voilà une grande première réussie qui ne restera pas sans lendemain ! Pendant les Fêtes, les membres du conseil municipal ont distribué un colis gourmand à tous les aînés qui n'avaient pu être présents ce jour-là.

A l'école un avant-goût de Noël

Les habitants de Tarnac ont eu l'agréable surprise, vendredi 19 décembre après-midi, de rencontrer le Père Noël accompagné de sa magnifique jument. On devinait dans les yeux de chacun que cette visite inattendue ravivait de vieux souvenirs. Attirés par le tintement des grelots, de nombreux Tarnacois se sont approchés. Ils ont pu apprécier les papillotes que le Père Noël avait apportées dans son panier et qu'il distribuait généreusement.

Puis tout ce petit monde a accompagné le Père Noël en direction de l'école. Quelle ne fut pas la surprise des enfants de voir le Père Noël et sa jument toute apprêtée pour l'occasion : manteau et jambières rouges, oreilles de renne dépassant de son bonnet rouge, poudre d'or sur sa magnifique crinière brossée !



Le Père Noël a alors déchargé les hottes et remis en grande cérémonie les cadeaux à tous les écoliers. Un goûter, joliment préparé, a clôturé cette visite inattendue. C'était le dernier jour de classe avant les vacances d'hiver, les enfants sont rentrés avec leurs parents, en espérant que très bientôt le Père Noël repasserait au pied de leur sapin.

Cimetière

Informations importantes

Le cimetière de Tarnac, créé en 1905, d'une surface de 8000 m², compte 646 sépultures. Il reste actuellement une vingtaine de places disponibles pour implanter de nouveaux caveaux. Ce n'est plus suffisant car la loi nous impose d'avoir un nombre de places cinq fois supérieur à celui des inhumations annuelles.



Le manque d'espace disponible pour créer de nouvelles sépultures est amplifié par la nécessité de créer un espace cinéraire. Même si la loi ne nous l'impose pas encore, nous devons tenir compte du souhait de certains de nos concitoyens. En effet, les mœurs ont évolué en matière funéraire et désormais 30% de la population choisit le mode crématoire.

Une augmentation de la surface du cimetière est donc nécessaire pour créer un jardin du souvenir, un espace cinéraire et répondre aux futures demandes d'inhumations traditionnelles.

Le Conseil Municipal du 12 décembre 2014 a donc autorisé Madame le Maire à travailler au projet d'extension et à entreprendre les contacts nécessaires pour acheter des parcelles et permettre l'agrandissement du cimetière actuel.

Actuellement, un certain nombre de tombes semble à l'abandon et il est difficile de connaître les ayants droit. Une procédure a donc débuté, procédure très stricte tant du point de vue des délais que de l'information :

- Le 25 octobre dernier, des affichettes à destination des ayants droit ont été apposées devant les concessions les plus délabrées ou dangereuses. A ce jour, nous avons déjà reçu une réponse.

- Le 14 décembre 2014, dans le respect de la loi, des lettres d'information à destination des familles détentrices de concessions en mauvais état ont été rendues publiques par affichage, en différents lieux de la commune (mairie et cimetière). Les familles avaient un mois pour se signaler, notre volonté étant de trouver avec elles une solution.

- Le 16 janvier 2015 à 14 h, Madame le Maire s'est rendue au cimetière en délégation afin d'établir procès verbal de première constatation d'abandon des concessions susvisées.

Il ne s'agit pas pour la Commune de manquer de respect à la mémoire des défunts présents dans notre cimetière, ni aux ayants droit éventuels de ces sépultures mais de mettre en œuvre un processus pour retrouver les ayants droit et permettre ainsi la remise en état des tombes dégradées et dangereuses.

D'autre part, il existe sur le site un ossuaire placé de façon anonyme et dans lequel ont été déposés tous les restes mortels non identifiés déplacés de l'ancien au nouveau cimetière. Nous allons rendre à cet espace sa fonction de mémoire en procédant à l'achat et à la pose d'une plaque honorant collectivement nos défunts afin de procéder à la mise en valeur de cet espace au sein du cimetière.



Le CCAS

Gérer la maison communale

Le 11 décembre 2014, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de TARNAC a été installé.

Le CCAS est présidé par Madame Marie Rose BOURNEIL, Catherine LUCE en est la vice-présidente. Il est composé de Pierre CHAUVOT, Janine GABIACHE, Benjamin ROSOUX (pour la municipalité) et de Muriel COUEGNAS, Bernadette POUGET, Florence MILLET et Sylvie VRILLAULT (pour les personnes extérieures). La commission permanente (Marie Rose BOURNEIL, Catherine LUCE et Sylvie VRILLAULT) est chargée de la gestion entre deux réunions du Conseil d'Administration.



Le CCAS est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus. Pour Tarnac, la principale action portera sur la réhabilitation et la gestion de la maison communale. Un budget annexe du budget communal sera créé pour faciliter le fonctionnement.

- L'animation sociale qui visera dans notre cas la « renaissance » de la maison communale : comment lui redonner vie ? Quelles animations ? Beaucoup de travail sur la planche mais aussi des réflexions passionnantes en perspective.

- L'aide sociale légale qui est de par la loi la seule attribution obligatoire.



Les six chambres de l'annexe sont maintenant équipées d'une cuisinette avec évier, plaques de cuisson et frigo. Les peintures sont en cours de réalisation. De nouveaux locataires peuvent maintenant venir y habiter.

Commission culture

Présentation et projets pour l'année 2015

La commission culture a été créée lors du conseil municipal du 12 décembre 2014.

Cette commission est composée de trois élues, sous la responsabilité de Manon Glibert et est ouverte à tous les habitants. Vendredi 30 janvier à 18 heures à la salle des fêtes, venez faire des propositions, donner vos idées et construire avec nous un projet ouvert à tous.

Voilà quelques unes des propositions que nous vous présenterons :

Sorties culturelles

Nous souhaitons mettre en place des sorties. Pour cette saison, les spectacles suivants, à Limoges, peuvent vous intéresser :

Idéal Club : ce cabaret « déjanté » est présenté par une troupe de théâtre de rue reconnue comme l'une des plus créatives. Rires et surprises assurés.

D'après une histoire vraie : danse et musique. Ce spectacle construit autour de la danse contemporaine et des danses traditionnelles donne l'occasion de redécouvrir le passé et s'ouvre sur les créations contemporaines.

Lebensraum : spectacle très visuel, infernal ! Construit sur une suite de moments burlesques déconcertants qui font appel au mime, à l'acrobatie, à l'illusion et à la danse.

Les Yeux ouverts : Marie Christine Barrault nous fait partager des moments intimes et poétiques de la vie de la très grande Marguerite Yourcenar, spectacle d'une grande intimité et d'une émotion profonde.

Les dates, horaires et modalités pratiques seront précisés lors de cette réunion. Dès maintenant, vous pouvez téléphoner à la mairie. Laissez votre nom et numéro de téléphone, nous vous rappellerons pour vous donner des informations ou prendre votre inscription.

Nous réservons des billets et assurons le transport pour ceux qui le souhaitent. Les réservations sont faites, pour un groupe, au prix de 15 € par personne, plus 2 ou 3 € pour le transport. L'an prochain, nous proposerons d'aller à l'Opéra, à des concerts et au cinéma. Nous demanderons une subvention pour ce projet ce qui réduira la participation financière de chacun. Nous souhaitons enfin développer un partenariat avec le réseau « Spectacles vagabonds en Limousin ».

Lire ici

Le bibliobus passe régulièrement mais la fréquentation reste très modeste, nous souhaiterions développer des actions de lecture, d'animation autour du livre. Peut-être même envisager, en lien avec la Bibliothèque de Tulle, de rencontrer des auteurs, recevoir des conteurs, voire mettre en place des ateliers d'écriture pour petits et grands... les projets autour du livre ne manquent pas.

A la découverte de l'art contemporain

Autour de Tarnac de nombreuses possibilités s'offrent à nous : la fondation Reberolle à Eymoutiers, le Musée d'art contemporain de Meymac, la fondation d'art contemporain de Vassivière... Voilà autant de rencontres, de conférences, d'ateliers, de visites commentées, ouvertes aux enfants et aux adultes, qui sont à notre disposition.

Rénovation et utilisation des lieux collectifs

Du fait de la rénovation du bel édifice qu'est l'église, nous avons déposé un projet auprès du ministère de la culture pour que l'église devienne aussi un lieu de concerts, d'animations, d'expositions, de rencontres...

Les idées ne manquent pas, nous attendons vos réflexions et propositions. Venez donc discuter de tout cela :

vendredi 30 janvier
18 h - salle des fêtes de Tarnac

En bref

Le 11 novembre, de nombreux Tarnacois se sont réunis devant le monument aux morts en compagnie de Madame Le Maire et de ses conseillers. La cérémonie de ce 96^e anniversaire de l'armistice fut très émouvante.



Le 19 décembre, dans une ambiance festive et une salle décorée, les enfants de l'école, leurs accompagnants et les pensionnaires de la maison communale se sont bien régalés avec le repas de Noël concocté par le personnel de cuisine.



Le 20 décembre, le comité des fêtes avait convié l'Amicale Théâtrale Pélaupe, pour nous jouer une pièce irrésistible "Grosses pointures à Chapparoux", les rires ont fusé dans la salle des fêtes, tous les spectateurs présents ont apprécié de s'être déplacés malgré le froid.



Les travaux de l'église, continuent à l'abri des intempéries... jusqu'à présent le calendrier est respecté!



Etat-civil

Décès :

Henri Bourroux, le 9 décembre 2014
René Letoquin, le 15 décembre 2014

Travaux

Déclarations de travaux :

Mr Aubisse Georges - réfection toiture Le Bourg
Mme Day Elsa - façade bâtiment agricole Trémouillat
Mme Fosse Annette - modification façade Le Bourg

Réforme des collectivités locales

A marche forcée, sans grand débat démocratique et dans le dos des élus locaux, le gouvernement bouleverse l'organisation républicaine du territoire national.

Cette « réforme » territoriale de l'État se traduit, pour nous, par la création d'une grande Région allant de Bordeaux à La Rochelle en passant par Limoges, par la réduction des prérogatives du Conseil Général de la Corrèze et par une insidieuse volonté de regrouper 6 communautés de communes (Bugeat-Sornac, Ussel-Meymac, Egletons, Bort les Orgues, Eygurande, Neuvic). Cela éloignera encore plus les habitants des lieux de décisions.

Parallèlement l'État annonce une baisse des dotations aux collectivités territoriales de 3,7 milliards de € par an et s'apprête à mettre en place une dotation forfaitaire versée directement à l'intercommunalité au lieu de la verser, comme aujourd'hui, directement aux communes.

Le Conseil Municipal du 12 décembre après en avoir délibéré, a donc réaffirmé :

- Son opposition déterminée au transfert des dotations aux communes vers les intercommunalités car ce transfert financier à l'intercommunalité, sans l'assentiment des élus, reviendrait à spolier les communes de ces dotations, au profit d'un établissement public de coopération intercommunale fondé sans aucune base démocratique.

- Son rejet d'une mise sous tutelle des communes par les intercommunalités d'autant que, si la taille minimale des intercommunalités passe à 20 000 habitants, comme proposé par le gouvernement, la représentation des communes rurales au sein des assemblées délibératives en sera affaiblie et nous privera de tout pouvoir de décision.

- Son attachement à la libre administration communale car malheureusement l'objectif général de la réforme territoriale vise à anéantir insidieusement le niveau de proximité qu'est la commune en concentrant les pouvoirs et moyens.

- Sa crainte que la solidarité financière de la part des intercommunalités se fasse au détriment des communes rurales dont le poids devient de plus en plus réduit.

- Son souhait que l'État concentre au contraire ses efforts sur des réformes utiles comme une simplification et une plus grande équité entre les communes de la DGF (subvention que verse l'État aux communes).

A NOTER !

Radon

Dans le cadre de la campagne 2014-2015 de prévention et d'information des risques liés au radon, quelques kits de mesure gratuits sont disponibles en pharmacie.

Plus d'information sur le site internet : vivreatarnac.fr



PNR Millevaches

L'équipe du PNR a investi ses nouveaux locaux au début du mois et vous accueille maintenant à Millevaches dans un ancien corps de ferme réhabilité. Nouvelles coordonnées :

Maison du Parc
7 route d'Aubusson
19290 MILLEVACHES

tél : 05 55 96 97 00

Plus d'informations sur le site Internet du Parc : www.pnr-millevaches.fr

Assemblée communale

la prochaine assemblée aura lieu

dimanche 15 février
18h salle des fêtes de Tarnac

Toutes les idées ou questions sont les bienvenues : idées de services à développer sur la commune ou sur le plateau, initiatives d'habitants, questions à mettre en débat, questions au conseil municipal, problèmes à résoudre ensemble, initiatives d'associations...

Pouvoir parler directement des problèmes qui nous concernent, partager des idées, confronter des points de vue dans une petite commune est une possibilité unique pour se donner de la force et faire face ensemble aux questions, aux doutes que l'époque produit en nous, ne la manquons pas !

Réunions de préparation (rdv dans la salle rez-de-cour derrière la Maison Communale) :

Jeudi 29 janvier 19h30

Jeudi 5 février 19h30

Jeudi 12 février 19h30

Le but de ces réunions est aussi d'aider tout un chacun à pouvoir porter son point de vue ou ses idées dans l'assemblée en tenant compte du fait que la parole publique n'est pas toujours facile.



Téléphonie mobile

Le Conseil général effectue un recensement des secteurs qui ne bénéficient pas d'une qualité de réception suffisante voire même qui n'ont pas accès à ces services du fait de l'impossibilité de se servir de leur téléphone mobile. (Orange, Bouygues, Free, SFR) Merci d'informer rapidement la mairie si vous rencontrez ce genre de problème.

Tous en forme !

L'association Kò propose des cours de gym "douce" (exercices d'échauffement corporel, musculation et étirements) pour tous les âges et tous les niveaux.

Les séances sont animées par Lisa Glibert, les lundis et jeudis de 15h à 16h30 et de 18h à 19h30 à la salle des fêtes.

